

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II La fête des morts. — III Correspondance romaine. — IV Soeurs de Miséricorde: Vêture et profession religieuse. — V Au Bon-Pasteur: Vêture et profession religieuse. — VI La mère du pape. — VII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 4 octobre

On annonce :

La collecte pour l'Université Laval ; dans le diocèse de Joliette, pour les hôpitaux; dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, pour le Patronage.

La solennité de saint Michel.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 4 octobre

FETE DU S. ROSAIRE, double de 2e cl.; mém. du 18e dim. et de S. François d'Assise; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim.
 — Aux II vêpres, mém. 1o de saint Placide, 2o du dim., 3o de S. François d'Assise.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 11 octobre

Diocèse de Montréal. — Du 5 octobre, saint Placide, du 6, saint Bruno; du 9, saint Denis.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 9 octobre, saint Denis.

Diocèse de Nicolet. — Du 8 octobre, sainte Brigitte. J. S.

Vicariat de Témiscamingue. — Du 5 octobre, saint Placide,; du 6, saint Bruno (Guigues). J. S.

LA FETE DES MORTS

(Du Devoir, 21 septembre 1914.)

RES de quarante mille personnes se sont rendues au cimetière catholique de la Côte-des-Neiges, hier après midi, pour continuer la pieuse et touchante cérémonie du souvenir annuel des morts. La démonstration était rehaussée par la présence de S. G. Mgr l'archevêque, qui a parlé deux fois, au commencement et à la fin de l'imposante cérémonie. Plusieurs membres du clergé accompagnaient Sa Grandeur. La foule circulait dans les allées du cimetière, bien avant l'heure fixée. La température était superbe et les défilés de pieux fidèles arrivaient de partout. A trois heures, Mgr Bruchési prononça l'allocution d'ouverture. Il invita la foule à s'unir d'intention afin d'offrir l'hommage de prières ferventes pour le repos de l'âme des défunts.

M. le chanoine Cousineau prononça ensuite une éloquente allocution. En voici un pâle résumé.

Nous sommes réunis ici dans une triple pensée : pour honorer les morts, pour prier pour les morts, pour tirer de la pensée de la mort quelques salutaires leçons.

Nous sommes venus d'abord pour honorer les morts. Le culte des morts appartient à toutes les religions. Tous les peuples, civilisés comme barbares, rendent des honneurs aux morts. Plusieurs même leur ont rendu un culte qui ne leur était pas dû en en faisant des dieux. Ceux qui instruisent la jeunesse lui présentent souvent la vie et les grandes actions que les grands hommes, dont l'humanité s'honore, ont accomplies ; et ceci

pour enrichir l'intelligence de leurs élèves de connaissances nouvelles, comme aussi pour former leur cœur à la vertu. Et nous prêtres, à qui trouve étroit le chemin du salut, difficiles à pratiquer, les vertus chrétiennes, nous offrons l'exemple des saints, nous parlons de la patience des martyrs, des pénitences et des mortifications des religieux et des solitaires, de la pureté des vierges, et nous parvenons ainsi à garder les fidèles dans le sentier du devoir. Il est d'autres exemples que nous pourrions citer celui, en particulier, de nos aïeux. Nous trouvons dans la plupart d'entre eux de vrais chrétiens, qui n'ont pas rougi de Jésus-Christ ni de sa foi. Imitons les bons exemples qu'ils nous ont donnés et soyons plus fiers de cet héritage que du sang qu'ils nous ont transmis, du nom et des richesses qu'ils nous ont légués.

Nous devons prier pour les morts. La prière pour les morts peut abrégéer ou adoucir les peines des âmes du purgatoire. C'est une vérité de foi, fondée sur le dogme de la communion des saints. L'Eglise n'a qu'un chef, Jésus-Christ; mais elle se divise en trois parties: l'église triomphante au ciel, l'église militante au purgatoire, l'église militante sur la terre. Les saints, qui forment l'église triomphante, peuvent nous aider en demandant à Dieu de nous appliquer le surplus des mérites qu'ils ont amassés sur la terre. Nous, nous pouvons, par nos suffrages, secourir les âmes du purgatoire. Ce secours peut être un devoir de gratitude et de reconnaissance, si nous avons là des parents à qui nous devons la vie et tant d'autres bienfaits. C'est un devoir de charité pour toutes les autres âmes. En passant, n'oublions pas ces centaines de mille soldats qui versent leur sang actuellement pour la défense de la patrie.

Nous devons tirer de la pensée de la mort quelques grandes et salutaires considérations. La pensée de la mort est un remède efficace contre le feu des passions. Elle nous montre la

vanité de leur objet et elle est capable de les tenir dans de justes limites. La pensée de la mort est une lumière qui éclaire nos jugements. Nous jugeons souvent suivant les maximes du monde. Pensons plus à la mort et nous jugerons toujours suivant l'éternelle vérité qui est Dieu. La pensée de la mort est un puissant stimulant pour secouer notre paresse, notre torpeur, nous faire produire des actes de vertu, et pour nous aider dans l'oeuvre de notre sanctification.

Le temps de la vie passe vite. Les poètes disent qu'il est comparable à une feuille que le vent emporte plus ou moins loin, à une fleur qui s'épanouit le matin et est fanée le soir. Oui, j'en appelle aux vieillards qui m'écoutent. Qu'est-ce que c'est que cinquante ans de vie ? Et pourtant cette vie est bien importante, puisque d'elle dépend notre salut éternel. Tâchons de la remplir de bonnes oeuvres, afin de mériter à l'heure dernière un jugement favorable de la part du juge souverain des vivants et des morts.

• • •

M. l'abbé McShane fit le sermon en anglais et puisa à son tour dans l'imposant spectacle dont il était témoin de fortes réflexions dont il fit bénéficier l'auditoire en un langage éloquent.

La fanfare de l'Adoration Nocturne joua une marche funèbre, dont l'écho alla se répercuter au loin comme un appel de délivrance.

• • •

Avant de clore la démonstration, Sa Grandeur Mgr Bruchési se leva encore une fois et invita tous les catholiques présents à prier ardemment pour la paix. Voici le texte de son discours :

Mes frères,

Une pensée, je le sens, est en ce moment au plus intime de nos âmes. Les deux orateurs que nous venons d'entendre l'ont exprimée, et j'éprouve le besoin d'y insister avant que nos voix et nos coeurs s'unissent pour la prière. Nous sommes ici dans la cité des morts. Ils y sont nombreux, nos morts : cinq ou six cent mille, peut-être plus!...

Nous savons comment, pour la plupart, ils ont quitté la vie. La sympathie, l'affection, les consolations de la religion ont entouré leurs derniers moments. Il y a eu l'échange des adieux, le doux rendez-vous dans le séjour de la paix et du bonheur sans fin. Puis on a enseveli, avec amour et respect, le pauvre corps glacé. Ce corps, on l'a porté à l'église. L'on a fait entendre sur lui les sublimes chants de l'espérance. On l'a escorté jusqu'au cimetière, en éveillant mille souvenirs émus. On l'a déposé en terre bénite. Sur la fosse, on a érigé une croix, sur laquelle a été inscrit ou gravé le nom du cher disparu, afin de préserver sa mémoire de l'oubli. Voilà, certes, des adoucissements bien grands aux douleurs de la séparation. Nous savons où les nôtres reposent. Nous orons leurs tombes de nos fleurs. Nous venons, comme aujourd'hui, pieux pèlerins, les assurer de notre indéfectible affection.

Ah! songez-vous à ces champs de batailles, tout rougis de sang, où, à cette heure, en maints endroits de l'Europe, on creuse à la hâte des fosses immenses pour y inhumer les pauvres victimes de la guerre qui fait rage depuis plus de quarante jours ? C'est par milliers qu'ils tombent sous les balles et la mitraille, les soldats, jeunes gens, pères de famille, prêtres et religieux peut-être, engagés dans cet horrible conflit. Ils sont là blessés, broyés, agonisants sur le sol. Ils meurent, et Dieu sait dans quelles atroces souffrances. Ils sont

enterrés, enfouis pêle-mêle, à la hâte. Quel cimetière, hélas! Et leurs pères, leurs mères, leurs épouses, leurs frères, leurs soeurs, leurs enfants ne sauront probablement jamais le lieu précis de leur sépulture. La guerre est une affreuse chose. Nous ne saurions en concevoir toutes les horreurs. Que Dieu nous en préserve à jamais! Et maintenant prions pour ces nombreuses et infortunés victimes, en même temps que nous prions pour nos morts bien-aimés!...

• • •

La foule commence ensuite à se disperser au milieu des tombes. On peut évaluer à près de 40,000 le nombre de personnes qui ont assisté à cette pieuse cérémonie.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Août 1914.

LE Souverain-Pontife Pie X vient de mourir, le 20 août, à 1.15 heure du matin. Cette fin n'était point prévue par la masse. Le pape s'alita le dimanche soir, 16 août, se trouvant faible; la fièvre survint; une bronchite se déclara, empira rapidement, et, aux premières heures du 20 août, le pape était dans l'éternité. On a cherché des causes à cette mort si soudaine. A mon avis, il en existe deux. On se rappelle qu'il y a deux ans le pape avait été si sérieusement malade, que, pendant quelques jours, on avait craint pour sa vie. Sa robuste constitution triompha du mal, mais les médecins dirent alors que, si pareil fait se renouvelait, le pape ne pourrait pas y résister. C'est ce qui est arrivé. Une autre cause est venu précipiter le dénouement. Le Souverain-Pon-

tife, qui réalisait en lui autant que possible l'attribution du *princeps pacis* donnée à Notre-Seigneur, avait été vivement frappé de la guerre qui se déchaîne aujourd'hui. Il avait fait tous ses efforts pour empêcher la déclaration de guerre de l'Autriche. Mais les lettres qu'il écrivit au vieil empereur François-Joseph restèrent sans effet. Le parti de la guerre était le plus fort, et l'empereur en était le prisonnier. Cette situation, si douloureuse en elle-même, si incertaine dans les conséquences qu'elle peut avoir, a porté au doux Pie X le dernier coup. Il est mort de la douleur de ses fils.

Je ne veux point rappeler ici tout ce qu'a fait pour l'Eglise le pape qui vient de mourir. Son but constant a été le mot de l'épître aux Ephésiens *Instaurare omnia in Christo*. Il s'est appliqué à le réaliser dans tous les actes de son pontificat.

Docteur de l'Eglise, il nous a donné le décret *Lamentabili* du Saint-Office condamnant 65 propositions qu'aujourd'hui on appellerait modernistes. Il avait commencé son pontificat en condamnant les erreurs et les hérésies de l'abbé Loisy qui, jusque-là, se croyait intangible. Son chef-d'oeuvre est l'encyclique *Pascendi*, qui restera une perle parmi tous les documents des bullaires des papes. Pratique avant tout, il a donné, pour mieux la faire observer, le motu proprio *Sacrorum Antistitum* sur le serment anti-moderniste. En France, il a démasqué le *Sillon* et brisé la démocratie chrétienne en se servant des documents de Léon XIII. En Allemagne, par l'encyclique *Singulari quadam*, il a mis au point les syndicats interconfessionnels et a déclaré que non seulement l'homme, mais toutes ses oeuvres, surtout celles qui s'occupent des questions sociales, relèvent de l'Eglise.

Pour ajouter à cette oeuvre doctrinale, il a, tirant les conclusions pratiques des actes de son prédécesseur, remis en honneur l'étude de l'Écriture Sainte par la collation de grades

spéciaux ; il a donné une nouvelle vie à la *Commission biblique*, lui faisant rendre des décisions sages et sûres sur tous les points qui étaient attaqués ou mis en doute ; et enfin il a fondé l'*Institut biblique*, grâce à la générosité (cinq millions) d'une noble famille française. Pour couronner le tout, il a chargé les Bénédictins, sous la conduite et la direction de Dom Aidan Gasquet, qu'il vient de créer cardinal, de corriger *ne varictur* le texte de la Vulgate.

Son oeuvre législative n'a pas été moins importante. Car nous lui devons deux choses. La première c'est, sous le nom de codification du droit canonique, la refonte de toutes les lois ecclésiastiques. Le travail est virtuellement achevé et devait, suivant des renseignements que j'ai tout lieu de croire exacts, être promulgué l'année prochaine. A des lois nouvelles, il fallait de nouveaux organes, et c'est ce qu'a fait la constitution *Sapienti Consilio*, qui réformait les Congrégations romaines, créant un nouvel organe, la Discipline des Sacrements, mettant en évidence la Consistoriale et réglant la compétence des autres dicastères. Il a élagué de la Propagande tous les pays qui ne sont plus de mission, les faisant rentrer sous le droit commun. Enfin, distinguant le for gracieux et administratif du contentieux, il a attribué ce dernier à la Rote, reconstituée et pourvue de nouvelles lois. Parmi les lois qui se trouveront dans la codification, il en a extrait deux chapitres, l'un, le décret *Ne temere*, sur les fiançailles et le mariage, l'autre, le décret *Maxima cura*, pour rendre plus difficile l'amovibilité des curés et leur donner, soit une stabilité plus grande, soit des règles pour la leur conserver, quand le bien général ne s'y oppose pas.

Dans le même ordre d'idées, mais touchant la question spéciale de la prière liturgique, il a, par deux constitutions, *Divino afflatu* et *Abhinc duos annos*, réformé radicalement la

récitation du bréviaire, le rendant à la fois plus court et moins uniforme par la récitation hebdomadaire de tout le Psautier. Cette réforme amenait celle des propres diocésains, dont il faisait élaguer toutes ces fêtes adventices qui n'avaient pas de rapports directs avec le diocèse, et n'avaient eu d'autre but d'insertion que de supprimer des fêtes. Le dimanche a été rendu à sa place liturgique qu'il n'occupait presque plus, sauf en *Avant* et en *Carême*. A cette réforme se joint celle du chant liturgique, dont il a élagué la musique théâtrale pour donner la première place au chant grégorien reconstitué.

Une des erreurs les plus dangereuses était celle du jansénisme qui éloignait les âmes de l'Eucharistie sous prétexte que les dispositions requises doivent être parfaites. Comme doctrine, la jansénisme n'existait plus; mais, comme pratique, il s'en fallait qu'il fût mort. Par le décret *Sacra Tridentina Synodus*, le pape a convié tous les fidèles à la communion fréquente et fixé pour cela des règles très sages qui avaient pour but de s'opposer au jansénisme des directeurs d'âmes et des confesseurs. L'appel fut entendu, et, quand le pape s'en fut convaincu, il prit une seconde mesure corrélative de la première, et qui était la communion des enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de raison. Comme disait une bonne mère espagnole, "nos prêtres nous ont toujours dit qu'il fallait faire entrer Jésus dans l'âme de nos enfants avant le diable". En France ces prescriptions, qui ne faisaient pourtant que renouveler celles du Concile du Latran, rencontrèrent d'abord, je ne dirai point de la résistance, mais une surprise instinctive, parce que telle n'était pas l'habitude de ce pays qui considérait la première communion comme le baccalauréat du catéchisme. Toutefois la grâce, qui accompagne toujours les actes pontificaux, eut vite raison de ces mouvements de défiance, et maintenant il suffit de comparer les chiffres des communions pour voir combien le pape a été écouté.

Faut-il rappeler comment Pie X a lutté, en France et en Portugal, pour la défense des libertés de l'Eglise ? Le gouvernement français, pour faire accepter les associations culturelles, leur avait donné comme prime tous les biens de l'Eglise de France, et, il faut bien le dire, il y avait des évêques prêts à faire le sacrifice de leur liberté. Le pape a vu plus haut et plus juste. Il a sacrifié les biens de l'Eglise pour conserver au clergé sa liberté de faire du bien aux âmes. Et maintenant on s'aperçoit que le pape avait raison. Il y a eu, et il y aura de pénibles sacrifices; mais la victoire ne s'achète point sans combat, et qui dit combat, dit sacrifice. Pie X a répété en Portugal ce qu'il a fait en France. La persécution, d'abord violente, s'est ralentie et le patriarche de Lisbonne a été créé cardinal. Bien plus, le gouvernement du Portugal (ce que n'a point fait le gouvernement français) a voulu envoyer à Rome un télégramme de condoléances pour la mort du Souverain Pontife.

Le développement de la foi a été une des préoccupations constantes de Pie X, et, pendant les onze années de son pontificat, il a créé 2 missions, 40 préfectures apostoliques, 40 vicariats, 4 prélatures *nullius in dioccesis*, 63 évêchés et 20 archévêchés. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et point n'est besoin d'insister. La sainteté a trouvé en lui un pape disposé à la mettre en évidence. Quatre bienheureux ont été élevés par lui aux honneurs de la canonisation, quinze serviteurs de Dieu ou groupes de serviteurs de Dieu, ont été mis sur les autels. Parmi ces béatifications, celles qui ont eu le plus de retentissement sont celles de Jeanne d'Arc et du curé d'Ars. La canonisation de la première avançait à grand pas, et on pouvait la prévoir pour l'année prochaine. Pie X a introduit aussi 50 causes de serviteurs de Dieu et il a eu la gloire de faire commencer les procès réguliers pour la béatification de son prédécesseur, Pie IX, de sainte mémoire.

La vie religieuse a pris un très grand développement de nos jours. Sans vouloir l'arrêter aucunement, le pape a exigé un plus grand choix dans l'admission, en fixant, par le décret *Ecclesia Christi*, de nouveaux empêchements. Il ne voulut pas non plus que la sortie de la vie religieuse fut un chemin pour arriver aux dignités de l'Eglise, comme cela avait eu lieu parfois. Le décret *Quam minoris* fixait certaines incapacités canoniques dont étaient frappés tous ceux qui obtenaient un indult de sécularisation. Il réformait les études des religieux, les rendant plus sévères au risque d'interrompre, pour un an ou deux, le recrutement des noviciats, disant qu'il vaut mieux avoir moins de sujets, mais les avoir plus instruits et plus capables de rendre de meilleurs services. Enfin, Pie X fortifiait le noviciat en décrétant le maximum d'interruption, un mois, lequel écoulé, le noviciat devait être recommencé. Si l'interruption était moindre, il fallait compléter le temps. N'oublions pas qu'il a appliqué aux Instituts de femmes à vœux solennels le décret *Perpensis* pour rendre les vocations plus solides et qu'il a mieux réglé les exercices du noviciat, en y permettant, sous certaines règles, quelques études.

Une des gloires du pape défunt est d'avoir ramené tous les pasteurs d'âmes à une observation plus exacte de l'enseignement catéchistique et d'avoir remis en honneur parmi les fidèles la lecture du Nouveau Testament. Il a réformé son diocèse de Rome, disant avec raison qu'il devait servir de modèle aux évêques qui venaient *ad limina apostolorum*. Il a fait bâtir dans sa ville, grâce à la générosité des catholiques, huit nouvelles églises, et en a réformé les paroisses. Il s'est occupé des Italiens émigrants à l'étranger, leur ménageant les secours spirituels nécessaires, et jusqu'au fond du Pérou, les Indiens de Putumayo ont éprouvé les effets de sa bienveillance.

Toutes ces sollicitudes n'empêchaient point Pie X de s'oc-

euper du Vatican. Il a notamment fait construire un grand bâtiment pour les employés. On n'est plus exposé à rencontrer aujourd'hui, dans le grand escalier de la cour Saint-Damase, de bonnes femmes de la campagne tenant d'une main un petit enfant qui erie et, de l'autre, un sale mouchoir où elles ont mis le marché de la matinée ! Pie X a mieux organisé la Pinacothèque, la rendant plus facilement accessible. Il a converti en chapelle, pour quelques fonctions plus solennelles, la salle de la comtesse Mathilde, ménagé un accès direct du Vatican aux jardins, sans qu'on soit obligé de passer par la *via delle Fondamenta* ou faire un long trajet à pied. Les appartements du cardinal Secrétaire d'Etat ont été refaits, tout en conservant leur ancienne décoration qui était tombée dans l'oubli. Enfin, pour l'administration de biens de l'Eglise, il avait créé une caisse centrale où tous les dicastères devaient verser les fonds reçus. La caisse payait ensuite ces mêmes employés.

On se demandera comment Pie X a pu suffire à tant de dépenses. Le moyen est bien simple. Il suivait l'exemple de Pie IX qui donnait sans compter, et Dieu lui rendait toujours plus qu'il n'avait donné. Pie X a fait de même, et s'il s'est trouvé parfois dans de réels embarras d'argent, la divine Providence, à laquelle il se fiait, l'en a toujours tiré.

Il ne faut pas s'étonner qu'une vie si bien remplie ait donné au regretté Pontife un grand relief. Je ne parle pas des Modernistes, qu'il pourchassait partout et qui ne pouvaient le souffrir, mais des catholiques. La sainteté de sa vie était en harmonie avec la dignité dont il était revêtu. L'opinion publique lui a prêté de nombreux miracles, guérisons, prophéties, etc. Que faut-il en penser ? Si nous prenons l'ensemble des faits qui lui sont attribués, Pie X devrait bénéficier du proverbe qui dit *qu'on ne prête qu'aux riches* et, puisque tout

le monde lui attribue des faveurs miraculeuses, il faut bien qu'il y ait eu quelque chose. Mais il serait difficile d'aller plus loin. Certains des faits cités sont absolument faux. D'autres peuvent être vrais, mais n'ont pas été contrôlés d'une manière assez sérieuse pour qu'on puisse les affirmer. C'est, je crois, tout ce que l'on peut dire en ce moment. Aujourd'hui que Pie X est entré dans la gloire, il faut espérer que Dieu magnifiera son serviteur en montrant par des prodiges la puissance de son intercession auprès de lui.

Et maintenant quel sera son successeur ? Bien entendu, je n'en sais rien et me garderai de faire des pronostics. Je me bornerai seulement à remarquer que les tenants de la prophétie de saint Malachie donnent au successeur de Pie X la devise *religio depopulata*. Cette devise semblerait présager de tristes jours pour l'Eglise. Mais il faut bien remarquer qu'elle est d'ores et déjà réalisée, puisque le nouveau pape sera élu au milieu de la *religion dépeuplée* par les malheurs de la guerre. Cette devise se rapporterait donc au moment où se fera l'élection pontificale, et non à ce qui devra la suivre.

On se demande encore pourquoi l'Italie a gardé la neutralité, et si elle persévérera dans cette attitude. Les politiciens ont trouvé d'excellentes raisons auxquelles je me garderai bien de contredire, mais j'en ai une autre plus haute et partant plus vraie. Si l'Italie s'était déclarée pour un des belligérants, le Conclave n'aurait pas pu se tenir à Rome, et c'est pour assurer en paix le succès de ces grandes assises de l'Eglise que Dieu a retenu l'Italie sur la pente de la guerre. Quand le nouveau pape sera élu et aura pris possession de la chaire de Pierre, Dieu lèvera la main, et, peut-être, les armées italiennes entreront-elles en lice. Pour qui ? C'est leur secret, et aussi, un peu, celui de Dieu.

DON ALESSANDRO.

SOEURS DE MISERICORDE

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE



AMEDI, le 15 août dernier, avait lieu, à la chapelle de la Maison-Mère des Soeurs de Miséricorde, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse.

Ont revêtu le saint habit : Melles Alice Poitras, dite Soeur Sainte-Natalie, de Sainte-Scholastique ; Blanche Dubreuil, dite Soeur Sainte-Emmélia, de Saint-Césaire ; Florence Gauthier, dite Soeur Marie-du-Sacré-Coeur-de-Jésus, de Montréal ; Marie Priscille Tellier, dite Soeur Sainte-Priscille, de Saint-Esprit ; Marie-Octavie Corbière, dite Soeur Sainte-Joséphine, de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix ; Marie-Léonie Langlois, dite Soeur Sainte-Isabelle, de Sainte-Flavie ; Marie-Laure Lanctôt, dite Soeur Sainte-Laure, de Saint-Constant.

Ont prononcé les vœux temporaires : Soeur Saint-Raymond-de-Pennafort, née Aurore Bessette, de Waterbury, Conn. ; Soeur Saint-Vital, née Marie Florida Meunier, de Montréal.

La cérémonie a été présidée par M. le curé Henri Gauthier, de Saint-Jacques de Montréal, qui a aussi prononcé l'allocution de circonstance.

Le 8 septembre, avait lieu une cérémonie de profession des vœux perpétuels, à laquelle ont pris part : Soeur Saint-Antoine, née Marie-de-Lamothe, de Montréal ; Soeur Sainte-Thècle, née Marie-Hélène Raymond, de Trois-Pistoles ; Soeur Marie-du-Laus, née Marie-Marguerite Bourgeois, de Saint-Hyacinthe ; Soeur Sainte-Rita-de-Cascia, née Marie-Cécile Piché, de Saint-Célestin ; Soeur Sainte-Fébronie, née Marie-Blanche Daoust,

de Saint-Jérôme; Soeur Sainte-Solange, née Marie-Anne Chabot, de Sainte-Madeleine; Soeur Marie-de-la-Purification, née Marie-Orpha Carmel, de Saint-Hubert; Soeur Saint-Denis-l'Aréopagite, née Marie-Laure Bélanger, de Chambly; Soeur Saint-Hermann, née Marie-Edouardina Guinard, de Montréal.

Cette cérémonie a été présidée par M. le chanoine Adam, curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Montréal, qui a aussi célébré le saint sacrifice.—Le R. Père Louis Manise, C. SS. R., prédicateur de la retraite annuelle, a donné le sermon de circonstance.

AU BON-PASTEUR

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

SAMEDI, le 12 septembre, Mgr G.-M. LePailleur, chanoine et prélat de la Maison du pape, curé du Très-Saint-Enfant-Jésus, présidait une cérémonie de vêtiture et de profession dans la chapelle des religieuses du Bon-Pasteur, à Montréal.

Ont revêtu le saint habit : Melles Rose Bisson, de Saint-Jérôme, dite Soeur Marie-du-Coeur-Immaculée; Agnès Hogan, de Saint-Jean, N.-B., dite Soeur Marie-de-Saint-Hippolyte; Mary Ann Cassidy, de Farrellton, Ontario, dite Soeur Marie-de-Sainte-Irmine; Irène Lacombe, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Paulin.

Ont prononcé leurs vœux temporaires : Soeur Marie-de-Sainte-Berthe Pierre, de Saint-Félix de Valois; Soeur Marie-Euphrasie-du-Bon-Pasteur Labelle, de Montréal.

M. l'abbé J.-U. Labelle, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, célébra le saint sacrifice, et Mgr LePailleur fit l'allocution de circonstance.

LA MERE DU PAPE

UNE communication de Pegli, place natale de Benoit XV fournit quelques détails de l'accueil fait à l'annonce de l'élection du cardinal della Chiesa.

La famille du nouveau pape réside à Pegli. L'heureuse nouvelle parvint à la villa durant le repas du midi.

La mère du pape, la marquise Edwidge della Chiesa, était à table, lorsqu'on lui remit une dépêche urgente où il lui était annoncé que son fils Jacques était élu Pontife Suprême de l'Eglise catholique. La vénérable dame, aujourd'hui octogénaire, inondée de larmes, accablée d'émotion, fut près de s'évanouir. La famille, pleurant de joie, s'empressa autour de la marquise pour la féliciter de ce rare et nouveau bonheur. Maîtrisant bientôt son émotion, sa première préoccupation fut de rendre grâces à Dieu qui avait daigné lui ménager une telle bénédiction pour le déclin de sa longue vie. Elle se rendit donc à la cathédrale pour prier. Tout Pegli dans la joie l'y suivit.

La pieuse marquise eut ensuite une pensée pour les pauvres à qui elle fit donner 5,000 livres.

Puis, malgré son âge avancé, elle se mit en route pour Rome, où ses fils la rejoignirent le jour suivant.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	6 octobre.	— Pointe-Claire.
Jeu <i>di</i> ,	8 "	— Saint-Edouard-de-Napierville.
Sa <i>med</i> i,	10 "	— Sainte-Brigide.